

Je m'étais naïvement figuré que les monarchistes étaient cause de la démission de M. Grévy, que la droite, par son intolérance, avait seule motivé la détermination de l'honorable président; eh bien! non. Je me trompais. Un journal conservateur que j'ouvre à l'instant affirme avec beaucoup de sérieux que toute la responsabilité de cet acte regrettable incombe aux radicaux.

Une telle assertion me paraît assez fondée. Ainsi, voici un membre de la gauche, M. Leroyer, qui pousse l'inconvenance (ils sont mal élevés, ces républicains!) jusqu'à se servir, dans un discours, du terme de Bagage, «lesbagages du rapport.» M. Rivaille, l'honneur de notre département après M. Eschasseraux, trouvant le mot peu parlementaire, demande le rappel à l'ordre de l'orateur. M. le marquis de Grammont appuie cette motion, et sur l'hésitation du président, ajoute : « C'est une impertinence! » Cette expression paraissant moins convenable à M. Grévy que celle de « bagage » il se permet de rappeler à l'ordre M. de Grammont, le marquis de Grammont. Là-dessus, protestations de toute la droite, cris, tempêtes... et finalement démission de M. Grévy.

Voyons, qui a tort dans cet incident ? Nul doute, ce sont les républicains, ce sont les radicaux, dit l'organe bonapartiste; et les prenant à partie, il ajoute à la fin du même article : « Est-il un crime de droit commun, est-il un attentat à la loi, est-il un excès quelconque, jurant avec les sociétés civilisées qui n'ont trouvé grâce devant les radicaux, du moment où quelques-uns de leurs adeptes y étaient compromis ? Bien plus, ils les célèbrent comme des exploits glorieux, et ils appellent cela la République !... »

Excite-t-il à la haine et au mépris des citoyens, le journal qui écrit ces lignes ? Non, certainement. Dire que tous les crimes de droit commun ont trouvé grâce devant les radicaux, ce n'est pas exagéré. Jugez donc : un radical, c'est-à-dire un citoyen qui ne comprend la République qu'avec des républicains, et ne la comprend pas, servie par ses plus perfides ennemis; un tel citoyen, dis-je, est capable de tout.

Quel aplomb ! Et c'est un journal bonapartiste qui parle ainsi. C'est un ancien serviteur du bandit de Décembre qui parle de respect à la loi ! Mais vous n'aurez donc jamais la pudeur de vous taire, vous qui avez glorifié le crime dans tout ce qu'il avait de plus odieux ; qui, pendant vingt ans, avez livré la France à l'immoralité et aux vices les plus dégradants, vous qui, couronnant votre œuvre, l'avez jetée en pâture à l'étranger, vous ne cesserez donc jamais d'insulter les hommes qui ont voulu réparer les ruines de l'invasion ! Vous parlez de crime de droit commun ? Eh ! quel organe monarchique a flétrí plus énergiquement que les feuilles républicaines les crimes de la Commune ? Il n'y en a aucun. Allons, conservateurs bonapartistes, ne parlez donc plus de votre vertu et de vos honnêtes principes, vous avez encore quelques niais qui vous écoutent, il est vrai, mais tous les gens sensés détournent la tête avec dégoût, indignés de votre impudence et de votre cynique aplomb.

T. M.

192 avril 1873